

Le 1<sup>er</sup> juin 2021

**PAR COURRIEL**

**Karine Charest**  
Directrice – Affaires corporatives et  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2021-0158**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue à nos bureaux le 20 mai 2021 et dans laquelle vous nous demandez :

*« J'aimerais avoir la moyenne de consommation d'électricité par habitant pour les municipalités de la MRC de Coaticook. »*

Tel que mentionné par madame Isabelle Morier – Conseillère principale Accès à l'information, nous avons diffusé sur notre site Web une réponse à une demande d'accès portant sur la moyenne mensuelle de la consommation d'électricité par municipalité du Québec pour la période de janvier 2016 à mai 2020. Cette information est accessible sur la page suivante (référence dai-2020-0194): <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/reponses-acces-information.html>.

En réponse à votre demande, et tel que précisé dans votre courriel du 21 mai 2021, vous trouverez ci-joint la moyenne mensuelle de la consommation d'électricité résidentielle, commerciale, institutionnelle, industrielle et agricole pour les municipalités de la MRC de Coaticook pour la période du janvier à décembre 2020. Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer la consommation pour la catégorie Grandes entreprises, car il peut s'agir de renseignements de nature commerciale sur nos clients que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons en conséquence les articles 21, 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.